L'Echo de Manitoba

Jeudi, 21 Juillet, 1898.

Note de l'Administration.

Nous remercions sincèrement ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous faire parvenir le montant de leur abonnement.

Nous remercions également ceux d'entre eux qui ont accompagné leur envoi, de félicitations, qui sont pour nous un précieux encouragement.

Tous nos efforts tendront à justifier de tels éloges.

Nous prions ceux qui, soit négligence, soit oubli, n'ont point encore payé leur abonnement de bien vouloir contribuer par leur modeste obole, à la réussite du but que nous poursuivons.

Nous apporterons la plus grande diligence possible à la livraison des portrait-primes, mais le nombre en est déjà considérable, et les derniers venus seront forcés de faire preuve d'un peu de patience.

L'Administration.

Le 14 Juillet.

La Fête du 14 Juillet a été célébrée à Montréal et à Québec avec un éclat particulier cette année; toute la population canadienne-française s'est associée de grand cœur à ces fêtes destinées à honorer la France, notre vieille mère-patrie.

Tout honneur rendu à la France est pour notre race, non-seulement un sujet de légitime fierté, mais aussi une œuvre salutaire qui rehausse le prestige du nom Canadien.

Aussi souhaitons-nous vivement voir la Colonie Française au Manitoba se réunir en une association nationale semblable à celles du Bas-Canada, et célébrer la fête du 14 juillet.

Nous avons déjà les Sociétés St-Jean-Baptiste et St-Joseph; une association française complèterait heureusement l'œuvre de concorde, de bonne entente et d'union que nous devons poursuivre dans notre intérêt à tous.

Nos compatriotes français, sont assez nombreux au Manitoba pour former une association prospère.

Nous espérons donc de tout cœur voir fêter l'année prochaine, le 14 juillet à Winnipeg.

"La Defense" et la Population Francaise au Manitoba.

Nous n'avions point tout d'abord l'intention de répondre au dernier article de *La Defense* sur:

"L'Indépendance d'Esprit
et la
Culture Intellectuelle."

Une polémique n'a plus d'intérêt lorsqu'au lieu d'arguments et de raisonnements, on doit avoir recours aux injures et aux exagérations plus ou moins spirituelles, que *La Defense* oppose à nos affirmations.

Les ironies quelque peu vieillottes dont use notre confrère sont des armes à deux tranchants qu'il nous serait aisé de lui retourner, mais nous faisons fi des attaques personnelles, qui, n'ont jamais prouvé que la détresse d'un homme aux abois ou l'aveugle passion d'esprits étroits.

Il nous suffit de livrer aux méditations de notre confrère ces lignes de LaBruyère:

"Le commun des hommes va de "la colère à l'injure; quelques-uns "en usent autrement, ils *offensent* "*et puis ils se fachent*. La sur-"prise où l'on est toujours de ce "procédé ne laisse pas de place au "ressentiment."

La lettre ci-dessous nous a paru venir fort à propos replacer la discussion sur son véritable terrain, et c'est pourquoi nous la publions.

Juillet le 17, 1898.

Monsieur l'Editeur.

Je ne saurais rester indifférent à la polémique engagée entre votre journal et *La Defense* de Chicoutimi au sujet de votre article sur:

"L'Indépendance d'Esprit
et la
Culture Intellectuelle."

Comme tous les journaux confondus par les articles de leurs adversaires, *La Defense* à bout d'arguments, a recours aux insultes personnelles et cherche en vain à changer le terrain de la discussion.

La Defense a accusé les Français qui sont venus s'établir dans le Canada d'être

'L'Ecume des Villes Européennes," et affirme avec impudence que les Gouvernements ont peuplé les Provinces de l'Ouest "d'une engeance cosmopolite qui constitue un élément peu enviable dans notre population."

Cet article de *La Defense* constitue un libelle criminel envers nos concitoyens d'origine française et que toute personne devrait s'empresser de réfuter et de qualifier comme mensonger et diffamatoir.

Je mets *La Defense* au défi de particulariser.

Je réside au pays depuis 26 ans. Je connais tous les groupes français qui sont établis dans notre Province et je m'empresse de protester contre cet écrit malhonnête du journal de Chicoutimi.

Durant mon séjour de 26 ans au Manitoba, j'ai eu l'occasion de lier une amitié sincère avec l'élément français faisant partie de notre population. Je suis donc en mesure de parler avec connaissance de cause. Or notre population française, loin d'être

"L'Ecume des Villes Européennes" et de former une engeance cosmopolite qui constitue un élément peu enviable, est composée d'hommes d'élite, dont l'arrivée nous a réjouit le cœur et qui nous ont rendu anxieux d'en recevoir un contingent considérable.

Nous comptons sur l'émigration française au Manitoba, pour nous renfoncer, et nous devons souhaiter que ceux qui nous arriveront, seront aussi précieux que ceux qui sont déjà établis.

N'est-il pas malheureux qu'au moment où nous redoublons nos efforts pour obtenir cette émigration tant désirée, qu'une feuille non accréditée, publiée à près de 2,000 milles de notre Province, se permette de lancer l'injure à nos bons compatriotes du Manitoba.

Mais ce qui me semble le plus regrettable encore, c'est de constater que *Le Manitoba*, qui a pris communication de l'article de *La Defense*, n'ait pas jugé à propos de protester, et son silence pourrait faire croire aux insulteurs de nos Français qu'ils ont été justifiables.

J'espère que *La Defense* s'empressera de se retracter. Ce n'est pas en attaquant votre journal avec un langage de charretier embourbé, qu'elle effacera la tache qu'elle a voulu imprimer au front de la population française du Canada et qu'elle réussira à réparer le tort qu'elle peut faire à la grande cause de l'émigration.

Je demanderai aussi au *Manitoba* de faire entendre sa protestation contre l'infâme article de *La Defense*. Cette protestation aurait dû être faite même avant aucune sollicitation.

Permettez-moi encore de vous féliciter bien cordialement sur la manière habile dont vous avez défendu le colon français, et veuillez me croire, avec beaucoup d'autres,

Votre admirateur,

Un Canadien-Français.

Perfidie Conservatrice.

Le *Morning Telegram*, l'organe officiel des Conservateurs du Manitoba, fidèle à sa tactique déloyale se permet avec une impudence qui n'a d'égale que sa mauvaise foi, de dénaturer un de nos récents articles.

A l'en croire, nos déclarations prouveraient:

"Que les Ecoles Ca-"tholiques Séparées sont entière-"ment supportées par les fonds "des Ecoles Publiques."

Hélas nous voudrions bien pouvoir faire en toute vérité pareille déclaration, au risque de soulever les clameurs de toute la coterie fanatique et braillarde!

C'est notre vœu le plus cher, mais nous n'en sommes pas encore là, malheureusement, et il nous suffira pour le prouver de renvoyer le *Morning Telegram* à certain rapport du R. P. Cherrier, dont il a d'ailleurs été l'un des premiers à parler dans ses colonnes; il y verra figurer une certaine somme de $9,800 qui certes ne sort pas des poches de M. Greenway.

Cette manœuvre perfide de la feuille conservatrice, destinée à soulever le fanatisme protestant de certaines sectes irréductibles, est en vérité par trop grossière; et dire pourtant qu'il se trouve malgré tout, des Catholiques assez aveugles, assez naïfs, pour mettre encore toutes leurs espérances, dans un parti qui après les avoir bafoué 6 ans durant, fait aujourd'hui un appel manifeste aux pires passions en dénaturant sans vergogne la vérité.

Nos coreligionnaires conservateurs réfuseront-ils de voir, ou ayant vu, refuseront-ils de croire?

L'ancien grand pontife de l'organe conservateur, descendu déjà au rang de lévite, est fatalement destiné à n'être bientôt plus qu'un simple coryphé, administrateur convaincu des grâces et des envolements des filles de Terpsichore.

Pour donner plus de poids à ses affirmations, il nous qualifie "l'organe français de M. Greenway."

C'est un misérable mensonge qu'il lui serait impossible d'appuyer d'aucune preuve, d'aucune apparence.

Nos convictions sont nos seuls guides, les principes nos seules lois, les intérêts de notre race et de notre religion nos seuls maitres.

Nous sommes l'organe d'une nation, non d'une race.

Le *Telegram* était plus sincère lorsqu'il y a quelques semaines il nous accusait à propos de notre numéro national de la St-Jean-Baptiste, de faire œuvre séditieuse en glorifiant deux patriotes, honneurs de notre race.

L'organe de Greenway rendant à Riel et à Papineau les honneurs qu'ils méritent! Ne trouvez-vous pas cela délicieux!

Parabole Manitobaine.

En ce temps-là au pays [illegible] Man....ahan, habitaient dans la maison de leur mère, deux frères d'âge différent.

Or il advint qu'un jour l'aîné ayant voulu opprimer son cadet beaucoup plus jeune et moins vigoureux, le cadet fut contraint de se réfugier en une ville voisine et d'y vivre dans la gêne.

Cependant cédant aux conseils d'un sage vieillard son parent, le cadet résolut de retourner à la maison maternelle, résigné à supporter son sort jusqu'au jour où il plairait à son aîné de lui rendre pleine justice.

Il décida d'envoyer en signe de réconciliation à son frère une branche d'olivier, et il choisit pour ce message un serviteur en qui il avait grande confiance.

Or ce serviteur était un homme ambitieux qui résolut de profiter de l'occasion pour s'élever jusqu'au rang de chef des ennuques.

Il commença donc par faire rapport à son maître pour lui prouver qu'il aurait tort de rentrer avant d'avoir justice complète, et ayant ainsi semé l'indécision dans son esprit, il partit une nuit sans prévenir pour se rendre dans la demeure de l'aîné des frères.

Il lui présenta alors la branche d'olivier lui disant:

"Seigneur, j'ai tout fait auprès "de mon maître pour l'amener à de "meilleurs sentiments envers vous "et c'est grâce à mes efforts qu'il "m'a chargé de vous apporter cette "branche d'olivier."

Et l'aîné lui répondit:

"Tu es un bon serviteur et tu "seras récompensé, car je suis heu-"reux de revoir mon frère et il re-"trouvera sa place au foyer de "notre mère."

Alors retournant auprès du cadet le serviteur déloyal s'écria;

"Maître, j'ai tant prié votre frère "qu'il consent à vous rendre votre place au foyer de votre mère."

Et le maître lui dit:

"Tu es un bon serviteur et tu "seras récompensé, car j'ai hâte de "revoir mon frère.

Et s'étant rendu dans la maison de sa mère il fut accueilli à bras ouverts.

Mais les deux frères ne tardèrent point à s'apercevoir de l'hypocrisie de leur serviteur et l'ayant fait appeler, ils le chassèrent lui disant:

Tu es indignus, indignor, indignissimus.

—En vérité je vous le dis, celui qui est ambitieux et fourbe sera dévoilé et abaissé.

Le Senat.

L'Observateur, un des plus chauds partisans de M. Bergeron, et l'un des oracles les plus loquaces de la Delphes Conservatrice, constate avec une douleur profonde, la jeunesse relative des trois sénateurs récemment nommés par le Gouvernement Libéral, MM. Thibaudeau, Dandurand et Paquet.

"Un jeune homme de 40 ans," dit-il, "ils (les Conservateurs) auront à l'endurer plus longtemps."

Vit-on jamais avec plus sincère et naïf de la façon dont le Parti Conservateur comprend le rôle du Sénat.

C'est la condamnation absolue du Sénat actuel, tel que composé par les bleus de jadis, un corps de partisan à la dévotion du parti.

Nous le savions depuis longtemps, mais cet aveu est bon à noter, il suffira à dissiper les illusions de ceux qui croient encore en la sincérité de notre Sénat, à son dévouement au seul bien public.

Il paraîtrait vraisemblable dans ces conditions que M. l'"Observateur" se rangea du côté des partisans de la Réforme du Sénat; il n'en est rien, car le cher homme estime voir les Conservateurs au pouvoir d'ici peu de temps, et bercé par cette illusion il entend conserver pour lui et ses amis cette mine inépuisable de sinécures, où tendent tant de convoitises.

Mais si les Libéraux restaient au pouvoir ne fut-ce qu'une dizaine d'années, alors vous verriez ces bleus si chauds partisans du Sénat demander à grands cris l'abolition de ce corps qui jouerait vis-à-vis d'eux en cas de retour au pouvoir, le rôle d'obstruction qu'il joue actuellement à notre égard.

Certes le Parti Libéral est excusable de combattre ses adversaires avec leurs propres armes, en l'état actuel des choses qui n'autorise point d'autre solution efficace, mais il reste à savoir s'il ne serait pas plus politique de sa part de prendre ouvertement parti pour la Réforme, et de s'assurer l'honneur d'un changement qui s'impose et devra forcément aboutir tôt ou tard.

Nous l'espérons de toutes nos forces.

Une des modifications les plus sérieuses à apporter alors à la constitution du Sénat sera la représentation en nombre égal de chaque Province.

Une loi ne saurait en effet être efficace qu'en tant qu'elle satisfait non-seulement aux besoins actuels, mais aussi aux éventualités qu'il est permis de prévoir; il n'est pas exagéré d'affirmer, la nécessité de cette égalité numérique de la Représentation des Provinces si l'on considère le développement prodigieux et constant des plus jeune Provinces de la Confédération.

Ce développement permet de prévoir dans un avenir prochain une égalité presqu'absolue dans la population et le commerce des diverses Prouinces, et si l'on ne prend soin de leur assurer dès maintenant la représentation à laquelle elles auraient droit dès lors, c'est se condamner à de nouvelles convulsions politiques, à de nouveaux changements qui sont toujours une nuisance au bon fonctionnement du Gouvernement.

Mais en dehors de ces considérations il en est une plus décisive encore en faveur de cette mesure.

Nos Provinces de l'Ouest dont les conditions économiques sont souvent en contradiction avec celles de nos aînées doivent sous peine de voir leurs intérêts méconnus par une majorité hostile, et par suite leur avenir compromis, avoir dans la Chambre-Haute une représentation numérique égale, qui puisse lutter victorieusement pour la défense de nos droits.

A ce seul point de vue et indépendamment du rôle néfaste du Sénat partisan, nous devons au Manitoba, comme dans tout le Nord-Ouest, faire tous nos efforts pour obtenir une réforme complète de la Chambre-Haute.